



PROGRAMME IEV DE COOPERATION TRANSFRONTALIERE ITALIE –TUNISIE 2014 - 2020

PREMIER PROJET STRANDARD

DIRECTION GENERALE DE LA PECHE ET DE L'AQUACULTURE

Termes de référence (TDR) pour la sélection d'un auditeur externe pour la vérification des dépenses du projet « Invasion biologique marine et pêche : étude, atténuation des dommages et adaptation dans le contexte du changement climatique » BLEU-ADAPT_IS_3.1_021

Avis public N°3/2020 pour la sélection d'un auditeur externe du projet

« BLEU-ADAPT_IS_3.1_021 » CUP: B74I19001090002



Contexte

Le projet BLEU-ADAPT s'insère dans le cadre programme IEV de coopération transfrontalière Italie-Tunisie en particulier dans son Objectif Thématique OT3 du programme – Protection de l'environnement et adaptation au changement climatique, sous la Priorité 3.1- Actions conjointes pour la protection de l'environnement.

BLEU-ADAPT s'étalera sur une période de 3 ans (2019-2022) et est exécuté par la Direction Générale de la Pêche et de l'aquaculture en sa qualité de bénéficiaire principal et en partenariat avec l'Institut National Agronomique de Tunis (INAT), l'Institut Supérieur de Pêche et d'Aquaculture de Bizerte (ISPAB), l'Université des Etudes de Palerme (UNIPA) et Distretto della Pesca e Crescita Blu (COSVAP).

L'objectif général du projet BLEU-ADAPT est de contribuer au développement durable des zones côtières et à la conservation des habitats naturels en Méditerranée et ce en améliorant les actions de gestion de la ressource invasive, notamment dans les zones cibles du projet (Kerkennah / Golfe de Gabès).

Le budget total du projet est de 1.136.659,95 Euro, tel que détaillé dans l'Annexe B « Budget ». La contribution totale du Programme IEV CTF Italie Tunisie au projet est de 1.022.993,96 Euro (au maximum 90% du coût total du projet).

Nomenclature	Nom du Partenaire	Pays	Total de projet	Contribution du Programme (IEV)	%	Cofinancement	%
BEN	Direction Générale de la Pêche et de l'Aquaculture	Tunisie	287.515,42	258.763,88	90%	28.751,54	10%
PP1	L'Institut National Agronomique de Tunisie	Tunisie	177.099,98	159.389,98	90%	17.710	10%
PP2	Institut Supérieur de Pêche et d'Aquaculture de Bizerte	Tunisie	177.100	159.390,00	90%	17.710	10%
PP3	Distretto della pesca e crescita blu-COSVAP,	Italie	227.700	204.930,00	90%	22.770,03	10%
PP4	Université de Palerme Département (DISTEM)	Italie	267.244,27	240.519,84	90%	26724,43	10%
TOTAL			1.136.659,95	1.022.993,96	90%	113.666	10%

Art. 1 – Objet de l’avis

La Direction Générale de la Pêche et de l’aquaculture (DGPAq) représentée par son Directeur Général Monsieur Ridha MRABET, en tant que bénéficiaire principal du projet BLEU-ADAPT_IS_3.1_021, se propose de lancer une consultation pour la sélection d’un auditeur externe pour toute la durée du projet jusqu’au mois de Décembre 2022, date prévue pour la conclusion du projet sauf en cas de prolongation du projet et après approbation de l’Autorité de Gestion.

L’avis intervient dans le cadre du contrat de subvention signé entre le bénéficiaire principal et l’autorité de gestion du programme de Coopération Transfrontalière Italie-Tunisie 2014-2020.

Art. 2 – Objet du service et procédures de réalisation

L’auditeur sera responsable de la mise en œuvre des procédures relatives à l’annexe I : Conditions particulières contrat de subvention- Vérification des dépenses et recevra une copie en langue française du contrat de subvention, du formulaire et du budget de projet afin d’acquérir une connaissance approfondie des termes de conditions du contrat et de ses annexes et les informations relatives à son mandat.

L’objet du service est l’élaboration des rapports financiers intermédiaires et final relatifs au contrat de subvention pour la période de 36 mois dans le cadre du projet BLEU-ADAPT_IS_3.1_021.

L’avis unique de la sélection de l’auditeur est lancé par le bénéficiaire principal (BEN), la Direction Générale de la Pêche et de l’Aquaculture, 30 Rue Alain Savary 1002 Tunis Tunisie. La prestation de service de l’auditeur externe couvrira le BEN et les deux partenaires tunisiens du projet à savoir l’Institut National Agronomique de Tunisie (INAT) 43, avenue Charles Nicolle, cité Mahrajène, 1082, Tunis, dénommé (PP1) et l’Institut Supérieur de Pêche et d’Aquaculture de Bizerte, ISPA Bizerte – BP N. 15 – ERRIMEL – 7080 Bizerte, dénommé (PP 2).

L’auditeur devra élaborer 3 rapports de vérification des dépenses par partenaire en langue française: le rapport N°1 à l’issue de la première année et comprenant un rapport intermédiaire, le rapport N°2 à l’issue de la deuxième année (avec un deuxième rapport intermédiaire) et le dernier à l’issue de la troisième année et comprenant un rapport final du projet. Par ailleurs, la DGPAq et les deux partenaires INAT et ISPA Bizerte pourront s’adresser à l’auditeur externe retenu pour des éclaircissements ou des renseignements en relation avec les dépenses du projet.

La vérification des dépenses se basera sur les documents d’implémentation des procédures relatives à la réalisation financière comme indiqué dans le contrat de subvention. La prestation doit se faire exclusivement par les services de l’auditeur retenu et de manière autonomie. Pour la réalisation des activités prévues, l’auditeur mobilisera donc le personnel de sa structure et ses propres équipements.

Art.3 Honoraires et modalité de paiement

Les honoraires bruts du mandat, TVA non inclus, pour toute la durée de la collaboration ne dépassent en aucun cas les €14.100,00 (Quatorze mille cent euro) et seront conformes à la nomenclature budgétaire «Coûts des services – Frais pour vérification des dépenses»

Termes de référence pour la sélection d’un auditeur externe pour la vérification des dépenses du projet BLEU-ADAPT_IS_3.1_021 financé par l’U.E dans le cadre du programme de Coopération Transfrontalière Italie-Tunisie 2014-2020



L'Auditeur sélectionné devra signer trois contrats séparés avec le Bénéficiaire principal (DGPAq) à raison de 44,80 %, avec le Partenaire 1 (INAT) à raison de 27,60% et avec l'ISPA de Bizerte à raison de 27,60% de son offre financière globale.

Les sommes dues à l'auditeur retenu seront payées dès l'exécution de la prestation correspondante dans un délai maximum de 30 jours dès la réception des factures présentés au demandeur principal (DGPAq) et aux deux partenaires (INAT & ISPA). Il est à noter que le paiement de la facture de l'Auditeur est strictement lié à l'acceptation de son rapport d'audit et de ses annexes par l'Autorité de Gestion du Programme Italie-Tunisie 2014-20120.

Art.4 Durée de la mission

La mission avec l'Auditeur démarre à partir de la date de signature du contrat et pour toute la durée du projet et jusqu'au mois de Décembre 2022 date de la fin du projet sauf prolongation accordée par l'Autorité de Gestion.

Art. 7 Conditions de participation

L'auditeur externe doit remplir au moins les conditions générales et professionnelles suivantes :

7-1 Conditions générales :

- L'auditeur doit être un expert-comptable ou un bureau d'expertise comptable membre de l'Ordre des experts comptables de Tunisie à la date limite de la réception des offres.
- Pour les bureaux d'expertise comptable, l'équipe intervenante doit comprendre au moins un membre ayant la qualité d'expert-comptable.
- Le participant ne doit pas, à la date limite de la réception des offres, être en train d'accomplir des tâches spéciales liées au suivi, à l'organisation, à la comptabilité ou à l'assistance-conseil des institutions concernées par la présente prestation (DGPAq, INAT et ISPA).
- Le prestataire ne doit pas être dans l'un des cas d'exclusion prévus par la législation en vigueur.
- Ne peuvent participer à la procédure de sélection que les experts comptables et les bureaux d'expertise comptable dont les noms figurent sur la liste détenue au niveau du Contrôle Général des Services publics à la Présidence du Gouvernement désigné en tant que Point de Contact de Contrôle (PCC) et arrêtée suite à la session de formation organisée le 23 Octobre 2019 au profit des experts comptables en concertation avec l'ordre des experts comptables de la Tunisie. La dite liste est annexée au présent appel à candidature.

5-2 Conditions professionnelles :

Le signataire des rapports d'audit doit être un expert-comptable et membre de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie. Il s'engage à réaliser la mission conformément aux normes et à la déontologie exposées dans les TdR (Termes de références) du contrat de subvention.

Les conditions susmentionnées doivent être remplies par les candidats à la date limite de présentation des candidatures indiquée dans le présent avis. La non-conformité à l'une



conditions générales ou professionnelles requises entraîne l'exclusion du postulant de la procédure de sélection.

Les Candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessus, aux heures administratives en vigueur ou par email du coordinateur du projet à l'adresse suivante : rafik.nouaili@iresa.agrinet.tn ou par téléphone +216 71782635 où peuvent demander des informations et ce jusqu'à 5 jours avant la date limite de présentation des candidatures.

Art.6 Modalité de soumission :

Les experts comptables ou les bureaux d'expertise comptable doivent envoyer leurs dossiers par courrier postal ou les remettre directement au bureau d'ordre de la DGPAq contre décharge, à l'adresse suivante :

Direction Générale de la Pêche et de l'Aquaculture 30 Rue Alain Savary 1002 Tunis Tunisie au plus tard le 28/12/2020 à 12h00 heure de la Tunisie.

L'enveloppe doit mentionner la spécification suivante :

Avis public N°3 de sélection d'un auditeur externe pour la vérification des dépenses du projet
BLEU-ADAPT_IS_3.1_021
A ne pas ouvrir avant la séance d'évaluation

Les offres parvenues après la date et l'horaire 28/12/2020 à 12h00 heure de la Tunisie ne seront pas prises en considération, le cachet du bureau d'ordre de la DGPAq faisant foi. La soumission est présentée en une seule étape. Elle comprend l'offre technique et l'offre financière, ainsi que toutes les pièces et documents demandés.

Toute offre ne remplissant pas les conditions susmentionnées sera exclue. Le candidat soumet l'offre avec les documents nécessaires à la présentation de la candidature. Toutes les pages des Termes de référence et des annexes doivent être visées. La dernière page doit contenir la date, la signature du participant et son cachet.

Est rejetée toute offre :

- Parvenue après les délais (le cachet du bureau d'ordre faisant foi),
- dans une enveloppe non scellée,
- dont un document ou plusieurs documents demandés ne sont pas présentés ou qui ne sont pas présentés conformément aux exigences de l'article 6 des présents TdR.
- Ne répondant pas aux termes de référence ou dont le participant y a apporté des modifications.
- Dont l'expert-comptable signataire des rapports ne figure pas parmi l'équipe mobilisée pour la prestation objet du présent appel d'offre.



Art.7- Pièces constructives de l'offre :

Le dossier comprend obligatoirement les pièces suivantes :

Documents administratifs et techniques	Obligations du soumissionnaire
- Les TDR	Dûment signés, visés et portant le cachet du candidat (du bureau).
- Une déclaration sur l'honneur présentée par le participant attestant qu'il n'était pas employé par le bénéficiaire/partenaires ou qu'il se sont passés au moins 5 ans de la fin de la relation de travail au sein des organisations	Déclaration portant signature du participant, son cachet et la date.
- Une déclaration sur l'honneur présentée par le participant attestant qu'il n'est pas dans l'un des cas d'exclusion prévus dans la législation en vigueur	Déclaration portant signature du participant, son cachet et la date.
- Une déclaration sur l'honneur présentée par le participant, portant son engagement à signer l'offre et les rapports de vérification financière et qu'il est un représentant du bureau de l'expertise (pour les bureaux d'expertise)	Déclaration portant signature de l'expert-comptable, le cachet du cabinet et la date.
- Une copie du diplôme d'expertise comptable du participant (diplôme de l'intervenant catégorie A pour les bureaux ainsi qu'une copie des diplômes universitaires des membres de l'équipe) ¹	-----
- Une attestation d'inscription à l'Ordre des Experts Comptables de la Tunisie (attestation d'inscription à l'ordre pour l'intervenant catégorie(A) ²	-----
- CV du participant présentant l'expérience en matière d'audit des projets (les CV de tous les membres de l'équipe pour les bureaux d'expertise comptable répondant à cet appel)	CV portant la signature du participant (pour les CV des autres membres de l'équipe, ils doivent comporter leurs signatures ainsi que celle du participant catégorie (A)).
- La liste de l'équipe intervenante (pour les bureaux d'expertise)	Liste portant signature de l'intervenant catégorie (A), le cachet du cabinet et la date
- La liste des organisations auprès desquelles, le participant a réalisé une mission d'audit de dépenses dans le cadre de projets de coopération	La liste doit porter la signature du participant, son cachet et la date

¹ La vérification de ce document sera assurée par la commission compétente

² Idem



	NB : les missions qui ne sont pas appuyées par des justificatifs (contrats, note d'honoraire...) ne seront pas prises en compte dans la note attribuée par la commission d'évaluation.
Les documents financiers	Les obligations du participant
<u>L'offre financière globale</u> en toutes lettres et en chiffre	Dûment signée, visée et portant le cachet du candidat (ou du bureau).

Art. 8 Examen des candidatures

Les candidatures présentées dans les délais prévus dans l'avis de sélection de l'auditeur externe sont examinées par la Commission compétente auprès du bénéficiaire principal du projet.

Seuls les candidats qui remplissent toutes les conditions seront admis à la sélection. La commission compétente peut inviter, le cas échéant, par écrit (fax, e-mail, lettre...), les participants qui n'ont pas présenté tous les documents administratifs et techniques requis à compléter leurs offres dans les sept jours (ouvrables) suivant la date de la demande, par courrier ou en les déposant au bureau d'ordre de la direction générale de la pêche et de l'aquaculture.

L'offre est exclue en cas de non-respect du délai supplémentaire ou en cas de la non présentation des documents requis.

Art. 9- Méthodologie de dépouillement des offres :

9-1 -Offre technique

La Commission évalue les offres techniques des candidats et attribue une note technique (NT) suivant les critères suivants :

Les critères d'évaluation	Le barème d'évaluation	Nombre de points
Ancienneté d'inscription du participant à l'ordre des experts comptables (du participant signataire des rapports pour les bureaux d'expertise comptables participants)	<ul style="list-style-type: none"> • Moins de 03 ans :30 points • Entre 03 et 07 ans : 35 points • Au-delà de 07ans : 40 points 	40
Nombre de missions en tant qu'auditeur de programmes ou de projets de coopération	<ul style="list-style-type: none"> • 10 points pour chaque mission avec un 	60



(internationale, régionale, multilatérale, bilatérale...).	plafond de 60 points ³	
Le Total		100

9-2 Offre financière

Les offres financières seront classées par ordre croissant en attribuant la note financière (NF) maximale de 100 points à l'offre la moins disante. Les autres notes seront attribuées proportionnellement à la note maximale (en application de la règle de trois).

Exemple : Supposons que 4 offres financières sont parvenues au bénéficiaire comme suit :

N° de l'Offre	Montant (Milles Dinars)
1	65
2	40
3	20
4	85

Le nombre de points octroyés à chaque offre sera comme suit :

classement (Par ordre croissant)	Montant (Milles Dinars)	Nombre de points
3	20	100
2	40	50
1	65	30,77
4	85	23,53

Et ce en appliquant la formule suivante (pour cet exemple): $100 * 20 / OF$ (Offre Financière)

9-3 Note globale

La note globale (NG) est calculée selon la formule suivante : $NG = (NT + NF) / 2$

La Commission compétente sera responsable de:

³ Ne seront prise en compte par la commission que les missions dont l'auditeur apporte une pièce justificative de son accomplissement (contrat, convention, note d'honoraire...)



- Arrêter la liste de candidats qui ne sont pas admis, en précisant la raison de l'exclusion. Les participants non retenus ne pourront contester, pour quelques motifs que ce soit, le bien fondé du choix de la commission, ni être indemnisés de ce fait.
- Arrêter la liste des participants admis (classement avec les notes correspondantes).

La commission se réserve la possibilité de ne pas donner suite à l'appel à candidature si elle juge qu'elle n'a pas obtenu des offres acceptables.

Art. 10 – Mentions supplémentaires

La signature du contrat entre le bénéficiaire et l'auditeur nécessite la validation préalable du choix de l'auditeur par le Contrôle Général des services Publics en sa qualité de Point de Contact de Contrôle (PCC) des programmes de coopération transfrontalière.

Fait à Tunis, le 24/11/2020

Programme FED de Coopération Transfrontalière Italie-Tunisie 2014-2020
Projet BLEU-ADAPT IS_3.1_021_CUP B7409001000002
Coordinateur de projet Rafik NOUAILI

Signature



Le Directeur Général de la Pêche
et de l'Aquaculture

MRABET Ridha



ANNEXE



Liste des auditeurs potentiels des projets financés dans le cadre des programmes de coopération transfrontalière

N°	NOM ET PRENOM/RAISON SOCIALE	ADRESSE	TEL	FAX	ADRESSE MAIL
1	ZS CONSULTING REPRESENTÉE PAR M. SELIM KOUIDHI	APPT B04 2EME ETAGE RESIDENCE LES CASCADRES 1 RUE DU LAC HURON LES BERGES DU LAC TUNIS 1053	71 65 54 48	-	sofiane_babi@2sfirm.com
2	A3C REPRESENTÉE PAR M. NOUREDDINE ZOUZGAH	AV DU JAPON TOUR NARCISSE BR 5-3 MONTPLAISIR TUNIS 1073 TUNISIA	71 90 85 08	71 90 64 11	t.nougab@topnet.tn
3	ABDELHEDI WAJDI	RESIDENCE LES LILAS BLOC B SEME ETAGE N B11 CENTRE URBAIN NORD TUNIS 1002	71 04 82 14	71 04 81 77	aydiahdzhefij@web-expert.com
4	ABS REPRESENTÉE PAR M. MONCEF SELLAMI	GOLDIEN TOWER BLOC B BUREAU 11-1 CENTRE URBAIN NORD TUNIS 1000	70 05 31 55	71 98 96 41	sellami.moncef@abs.tunisie.tn
5	ACB REPRESENTÉE PAR M. ZIED KHEIDMALLAH	IMMI ZARRAD APPT 24 LES JARDONS DU LAC TUNIS 1053	71 19 90 55	71 19 80 31	ziedkheidmalla@topnet.tn
6	ALOUINI NIZAR	18 RUE BEN KOLTAIBA EL MENZAH 7 ARIANA 2037	71 75 55 92	71 75 08 27	cah.alouini@ynet.tn
7	AMMOUS HASSEN	IMMEUBLE CERCLE DES BUREAUX B.M7, CENTRE URBAIN NORD, 1002, TUNIS - TUNISIE	71 94 89 61	71 94 85 61	hassen.ammous@cha-consulting.com
8	ATS AUDIT REPRESENTÉE PAR M. MOHAMED YASSINE RABAH	BUREAU D4, RESIDENCE LE PALAIS DU GOLFE RUE LAC MALAREN LES BERGES DU LAC TUNIS 1003	71 65 91 91	71 65 92 47	yasmine.rabah@laposte.net
9	AUDEXA REPRESENTÉE PAR M. WALID BOUCHOUCHA	INTERNATIONAL CITY CENTER 3 BLOC B BUREAU 3-2 CENTRE URBAIN NORD TUNIS 1002	70 03 41 90	70 81 70 83	walid_bouchoucha@audexa.com
10	AUDIT & MANAGEMENT PARTNERS REPRESENTÉE PAR M. MOEZ KTABI	2 IMP MOHAMED MARZOUKI EL MENZAH 8 ARIANA 2037	71 70 42 10	71 704 794	mpartners@get.tn
11	AUDIT AND CONSULTING OFFICE REPRESENTÉE PAR M. MOUNIR HBAIEB	RESIDENCE OMAK BLOC B B4-6 MONTPLAISIR TUNIS	71 90 65 80	71 90 63 82	mounir.goumarid@act-sud.tn
12	BDO TUNISIE REPRESENTÉE PAR M. ADNENE ZOHIDI	IMMEUBLE ENNOUR 3EME ETAGE CENTRE URBAIN NORD, 1002 TUNIS	71 754 903	71 753 153	bdo@bdo.com.tn
13	BEN THAOUIA MOHAMED BECHER	AV. TAHAR GHARSA - IMMEUBLE GOLDEN TOWERS - BLOC B 1ER ETAGE - APP 1.6 - CENTRE URBAIN NORD - 1003 TUNIS	97 11 35 03	71 71 71 29	benalthaoi@gmail.com
14	BEN HAJI MIBAREK IMED	MONTPLAISIR 31, AVENUE KHEIREDDINE PACHA "PACHA CENTRE" BLOC A 4EME ETAGE BUREAU N°A16 TUNIS 1073	71 90 06 03	71 90 06 03	imedconsulting@get.tn
15	BEN HAMED ABDESLEM	81 AVENUE HABIB BOURGUIBA - MAMA PALACE - B3-4 - 3EME ETAGE - 2080 ARIANA	71 717 120	71 71 71 20	benhamed.abdeslem@gmail.com
16	BEN LAJHAL CHOKRI	ESPACE TUNIS BLOC B, BUREAU 1.4, 1ER ETAGE MONTPLAISIR TUNIS 1073	71 90 39 08	71 90 61 65	benlajhal.chokri@yahoo.fr
17	BEN MABROUK ANIS	RESIDENCE MAZAR APPT 1 BLOC A 3EME ETAGE L'AQUINA TUNIS 2045	25 23 45 06	-	anisben2005@yahoo.fr



18	BESSASSI TOUHAMI	CENTRE D'AFFAIRES LE MONTPLAISIR - 7EME ETAGE - BUREAU A74 - MONTPLAISIR TUNIS 1073	71 90 47 17	36 36 22 86	t.bessassi@the-cs.com.tn
19	HOUSNA SKANDER	INDM TAMAYOUZ APPARTEMENT E3 3EME ETAGE CENTRE URBAIN NORD TUNIS 3082	71 94 40 90	71 94 80 91	absoumnia@planet.tn
20	IBS CONSEIL REPRESENTÉE PAR MME THOURAYA SAYAH	7 BIS RUE ALI AYARI EL MENZAH 9A - 1013 TUNIS TUNISIE	71 88 89 05	71 87 14 75	sayah.thouraya@ibconceil.tn
21	BUSINESS ADVICE & ASSURANCE REPRESENTÉE PAR MME CYRINE BEN ROMDHANE IP BIEN SLOJKA	18 RUE IBN BASSEM - EL MENZAH IV - 1004 TUNIS	71 234 552	71 234 519	cyrine.benromdhane@iba.com.tn
22	C.C.F. ALEST REPRESENTÉE PAR M. MOHAMED HABIB LANGOULSI	3, RUE ABDELHAMID IBN BADDIS 1002 - TUNIS BELVEDÈRE	71 84 88 84	71 84 87 67	laidd@ccf.tn
23	CAPIF REPRESENTÉE PAR M. MOHAMED JEDIDI	IMM EL TAMAVOUZ APPT G2 2EME ETAGE CENTRE URBAIN NORD TUNIS	71 84 85 34	71 84 85 34	capif.cym@planet.tn
24	CEGALDIT REPRESENTÉE PAR M. LOTFI HAMMI	COMPLENE YASMINE TOWER BLOC B APPT 82.4 AVENUE DE LA TERRE CENTRE URBAIN NORD TUNIS 1082	71 84 75 90	71 84 15 90	cegaldit@cegaldit.tn
25	CFA REPRESENTÉE PAR M. ENIS ABID	45, AV. HADIB BOURGUIBA, LE COLISÉE - ESC. D - BUREAU 324 - TUNIS	08 54 36 53	71 33 90 91	enid.ensid@baccabya.tn
26	CHAABOUNI SONIA	RESIDENCE TUNIS CARTHAGE BLOC B BORDJ BACCOCUCHE ARIANA 2027	71 76 02 47	-	ack.expert@yaboo.fr
27	CHAMRI MOHAMED ANIS	RTE KAIED MHAMED KM1,5 IMM KRUCHEN 3002 - SFAX	50 50 90 02	-	z.chamri@gmail.com
28	CHARFEDDINE MOHAMED AMINE	ESPACE TUNIS BUREAU 1.4 BLOC B MONTPLAISIR TUNIS	53 43 22 90	-	amine_charf@yaboo.fr
29	CONSULTING & FINANCIAL FIRM-CNF REPRESENTÉE PAR M. WALID BEN AYED	3 RUE SUFFITULA MUTUELLEVILLE TUNIS 1002	71 84 11 19	71 84 11 60	walid.benayed@cnf-tn.com
30	CONSULTING MANAGEMENT & GOVERNANCE REPRESENTÉE PAR M. HAYTHEM AMOR	OMEGA CENTER-6EME ETAGE-APPARTEMENT N° 24, LES BERGES DU LAC-10-TUNIS-TUNISIE	71 26 81 22	71 268 144	h.amor@mg@expnet.tn
31	DAMMAK LOTFI	IMMEUBLE NARIMANE APPT B3-4 RUE CHATT MARIEM - PAR AVENUE KHEIREDDINE PACHA MONTPLAISIR TUNIS 1073	71 90 62 17	71 90 59 24	lotfi.dammak@planet.tn
32	EL AHED AYMEN	ENNASR 1 RUE ARIANA EL WOURBOUT RESIDENCE LES JASMINES BLOC B APPART B 01 ARIANA	70 85 31 46	70 85 31 46	es@expnet.tn
33	EL HADI SALAH ASLAM KARAM	3 RUE EL FELL BARDO 2 TUNIS 2090	97 47 69 80	-	elkararam@gmail.com
34	EMERALD REPRESENTÉE PAR MME MAKNI FATMA	ROUTE DE SOUKRA KM 1 IMMEUBLE SONRA PALACE APPT 32 3EME ETAGE SFAX 3083	74 46 39 97	74 46 39 96	emc.expertise@jaboo.fr
35	EXACOM AUDIT REPRESENTÉE PAR M. AHDERRAZEK SOUEI	35 AVENUE HADIB BOURGUIBA (EX AVENUE DE LUTMA) COMPLEXE FLORENCE 1 APPT A-3 4EME ETAGE LA-SOUKRA ARIANA 2036	70 69 88 45	71 09 05 26	souei@exacomaudit.com
36	EXPERTISE ET CONSEIL ENTREPRISE REPRESENTÉE PAR M. MASMOURDI ALI	44 RUE DU CORDOUE EL MANSAR 1 TUNIS 2092	71 87 15 00	71 88 86 98	ali.masmoudi@gmail.com



37	FATHASSI MOHAMED	52 BIS RUE PIERRE DE COUBERTIN TUNIS 1001	71 34 13 42	71 34 13 29	mfathassi@planet.fr
38	FIDUCIA CONSEIL AUDIT REPRÉSENTÉE PAR M. MONTASSAR MANSOURI	CENTRE URBAIN NORD RESIDENCE MALEK CENTRE BUREAU N°2 3ÈME ÉTAGE TUNIS-TUNISIE	71 82 22 15	71 82 22 17	montassar.ontine@level.fr
39	GANTRI MOHAMED ALI	25 AVENUE HABIB BOURGUIBA IMM LASSOUED 2ÈME ÉTAGE ZARZIS MEDUNINE	75 08 14 46	75 08 14 04	gantrimohamedali@yahoo.fr
40	GOLDEN AUDIT & MANAGEMENT REPRÉSENTÉE PAR M. ZOUAOUI MOHAMED KHAMES	161 UMA SOUKBA OMRANE CENTRE B1 5 ARIANA 2005	71 86 89 50	71 86 89 51	mohamed5soukba@yahoo.fr
41	GURZANI SAMIA	ESPACE TUNIS BLOC C 4 ÈME ÉTAGE APPT 1 MONTPLAISIR TUNIS 1003	71 90 37 14	71 90 37 14	samia.gurzani@gmail.com
42	HADJIKACEM TAHER	13 RUE DES JUCES - 1ER ÉTAGE-BUREAU N°5 MENZAH 6-ARIANA-2001-TUNIS	70 81 65 20	70 81 65 21	taher.hadjikacem@tntk.com.tr
43	HAMED MOHAMED	81 AVENUE HABIB BOURGUIBA MAMIA PALACE B3.4 ARIANA ARIANA 2080	71 71 71 20	50 02 70 99	crms.expertise@yahoo.fr
44	HM CONSULTING REPRÉSENTÉE PAR MME MARIEM FEKI	8 RUE BACHAR BISKU BORD CITE NOZHA ARIANA 2080	24 29 39 49	71 70 97 26	mariem.feki@hmconsulting.com.tn
45	HORIZONS AUDIT AND CONSULTING REPRÉSENTÉE PAR M. KARIM SETHOM	RESIDENCE INES, BOULEVARD DE LA TERRE, APPART B 5.2, CENTRE URBAIN-NORD 1003 TUNIS	71 82 27 23	71 82 27 24	karim.sethom@horizons-audit.com
46	INFINIA EXPERTISE REPRÉSENTÉE PAR MME IMENE RASSAA	11C RUE IMAM EL BULKRI MONTPLAISIR TUNIS 1075	97 85 45 45	71 90 90 50	imene.rassaa@laposte.net
47	IMAL ABDELAZIZ	AVENUE DE L'INDEPENDANCE, IMMEUBLE TUNIS CARTHAGE BLOC A, 2ÈME ÉTAGE, BUR. A33 (AU BORD DE LA ROUTE X) - 2027 ARIANA	71 71 06 00	71 71 06 01	imal.abdelaziz@planet.fr
48	KAABI NAJM	IMM ZARRAD-A3-JARDINS DU LAC-LAC II-TUNIS	71 19 86 55	71 19 84 46	najm.kaabi@planet.fr
49	KDH PARTNERS REPRÉSENTÉE PAR M. KHALIL SABBAGH	71 AVENUE ALAIN SAVARY BLOC C ÉTAGE 9 APP 91- 92 - 93, CP 1003 TUNIS TUNISIE	71 77 22 33	71 77 19 51	Khalil.sabbagh@evrys.fr
50	KETATA REDHA	ROUTE DE TENDOUR KM 2 IMM LES JUMEAUX 4ÈME ÉTAGE SFAX 3002	74 44 00 99	74 44 45 44	redha.ketata@ctk.tn
51	LES COMMISSAIRES AUX COMPTES ASSOCIÉS - MTBF REPRÉSENTÉE PAR M. LASSAAD BOUJ	IMMEUBLE PWC, RUE DU LAC D'ANNÉCY, 1053 LES BERGES DU LAC - TUNIS	71 16 00 00	71 86 17 89	lassaad.bouj@mtbf.pwc.com
52	LOUATI MOHAMED ALI	CORN RUE HED KHEFCHA ET RUE DE GABES 2ÈME ÉTAGE BUREAU N°1 ARIANA 2080	70 74 09 75	-	ali.louati@loati@gmail.com
53	MABROUK TALEL	RUE LAC MALABEK, RES. LE PALAIS DU GOLF, BUR. D4, 2ÈME ÉTAGE, 1053 LES BERGES DU LAC	71 659 191	71 659 247	talid.mabrouk@gnet.fr
54	MALLEK AREF	COMPLEXE YASMINE TOWER, BUREAU A3.5, CENTRE URBAIN NORD, TUNIS	71 94 75 38	71 94 75 39	aref@com-crms.tn
55	MANAGEMENT & AUDIT SERVICES REPRÉSENTÉE PAR M. MOHAMED MASSOUDI	IMMEUBLE TUNIS CARTHAGE BLOC C 2ÈME ÉTAGE APPT N° C14 ARIANA 2027	71 71 82 20	71 71 82 38	mohamed.massoudi@crms.tn



56	MANAGEMENT BUSINESS CONSULTING REPRÉSENTÉE PAR M. LOUFI SELAMI	RUE JEAN JACQUES ROUSSEAU IMMEUBLE CENTRE BABEL BLOC A 3EME ETAGE MONTPLAISIR TUNIS 1073	71 90 24 39	71 90 42 31	mbooudi@planet.fr
57	MARKOUK FITOURI AWATEF	92 RUE 8000 LA CHARGUIA, J TUNIS 2035	71 77 12 12	71 77 10 44	awateffitouri@orange.tn
58	MENA AUDIT & ADVISORY REPRÉSENTÉE PAR M. ZAAG SEIFALLAH	08 RUE DOCTEUR ALPHONSE LAVERAN BELVEDÈRE 1002 TUNIS	71 89 40 79	71 89 40 45	zseifi.fahgen2@tunisair.com
59	MILADI KAIS	13 RUE CHEIKH TAIEB SIALA CENTRE URBAIN NORD TUNIS 1082	71 23 83 18	71 75 59 14	kais.miladi@supnet.tn
60	MZARH MOHAMED HEDI	7, RUE HOOKER DOOLITTLE IMM SMART APPT N°24 7EME ETAGE BELVEDERE TUNIS 1062	71 89 39 52	71 89 39 52	hedfi.mzarah@planet.fr
61	OUALI HILAL	RUE DES EMERALDES RESIDENCE ZARRAD DEUXIEME ETAGE BUREAU A.13 LES BERGES DU LAC TUNIS 1053	71 19 12 22	70 20 12 06	hilal.ouali@gmail.com
62	OUANNES SAMI	RESIDENCE ALEXANDRIN 3EME ETAGE BUREAU B 3.7 10 AVENUE HASSIB BOUGRUBIA MIEGRINE - BEN AROUS 2033	71 42 86 32	71 45 15 53	s.ouannes@gwt.tn
63	OUNI SABER	RUE LAC TURKANA IMMEUBLE NOUR EL BOUHAIRA ENTREE B 4EME ETAGE LES BERGES DU LAC TUNIS 1053	56 49 18 28	-	saberep@comptablest@gmail.com
64	REJEB KARIM	N°162 AV DE LUMAA-OMRANE CENTER BUREAU B 2.3- LA SOUKRA-2056 ARIANA	71 86 83 81	71 86 81 99	karim.rejeb@businessdays.tn
65	REKIK FAÏEZ	IMM LAGUNA SQUARE BLOC A N° 4 CITÉ LES PINS LES BERGES DU LAC II - 1053 TUNIS	71 26 85 54	70 20 12 18	faiez.rekik@ctnaudit.com
66	RIAH ARBIA	AVENUE DE LA LIBERTE IMMEUBLE N°129 2EME ETAGE TUNIS	98 84 90 72	-	arbia.riah@supnet.com
67	SASSI JAMEL	16 AVENUE HEDI NOUIRA RESIDENCE VINCI APPT B1-7 ENNASIR II ARIANA	70 83 80 90	70 83 80 90	jsassi@supnet.com
68	SNOUCSSI FACUZI	RUE SIDI EL HENI ESPACE TUNIS BLOC 1 - 1ER ETAGE APPT 3 MONTPLAISIR TUNIS 1073	71 95 83 85	71 95 03 91	subioeff.snooussi@supnet.tn
69	SNOUCSSI HATHREM	RUE LAC TOBA IMMEUBLE BOUGASSAS LES BERGES DU LAC TUNIS 1053	71 76 23 14	71 86 25 95	hathrem.snooussi.esper@supnet.com
70	SOCIETE GENERALE D'EXPERTISE COMPTABLE REPRÉSENTÉE PAR M. WISSEM OUIERHANI	21 AVENUE DES ETATS UNIS D'AMERIQUE BELVEDERE TUNIS 1062	71 89 24 50	71 89 20 20	sopec.oudh@supnet.com
71	TRABET KHALED	49 AVENUE DE L'UMA IMM EL EMYRA 2EME ETAGE BUREAU N°2 LA SOUKRA ARIANA 2036	70 69 61 57	71 96 02 30	contact@ctnaudit.com
72	TMF CONSULTING REPRÉSENTÉE PAR M. MOUNIR SOUCISSI	IMMEUBLE CARTHAGE PALACE, 5EME ETAGE, BUREAU A.51, CENTRE URBAIN NORD, 1082 - TUNIS, TUNISIE	36 26 37 50	71 94 79 50	office@tmfconsulting.com
73	TRABELSI ACHRAF	IMMEUBLE SULTANA APPT N°22 TAIEB MHIRI LAOULINA 2038	70 84 31 02	-	trabelsi.achraf50@supnet.fr
	TRIGLI AHMED	IMMEUBLE TUNIS CARTHAGE BUREAU A28, 5EME ETAGE BLOC A ARIANA 2081	71 71 64 79	71 71 64 79	trigali.ahmed@supnet.tn



75	WAYS TO PROGRESS REPRÉSENTÉE PAR M. ISLEM BIDANE	41, RUE FARIEK IBN ZIED, MUTUELLEVILLE, 1082 - TUNIS	71 84 17 33	71 84 22 47	i.bidane@wtp.com.tn
76	VAICHE ANIS	ROUTE DE TENOUCR KM 1,5 IMMEUBLE RAMBA 1012 SFAX TUNISIE	74 23 49 44	74 23 68 78	anis.vaiche@ayconet.tn
77	YANGUI CHAMS EDDINE	APP B4 JEME ETAGE RESIDENCE SAPHIR 9 AVENUE HABIB THAMEUR MANOUBA 2010	71 69 74 86	71 69 74 83	chams.yangui@gmail.com
78	ZOUAIDI ALI	52 BIS RUE PIERRE DU COUBERTIN TUNIS 100	71 25 51 10	71 25 49 32	a.zouaidi@gnet.tn
79	ZOUARI GHORIBEL CHÉRIFA	RUE DU LAC MALARENE RESIDENCE ERRIHAB BLOC D APPT 102 LES BERGES DU LAC TUNIS 1068	71 99 59 87	71 99 51 93	ghorbel.zouari@gnet.tn

